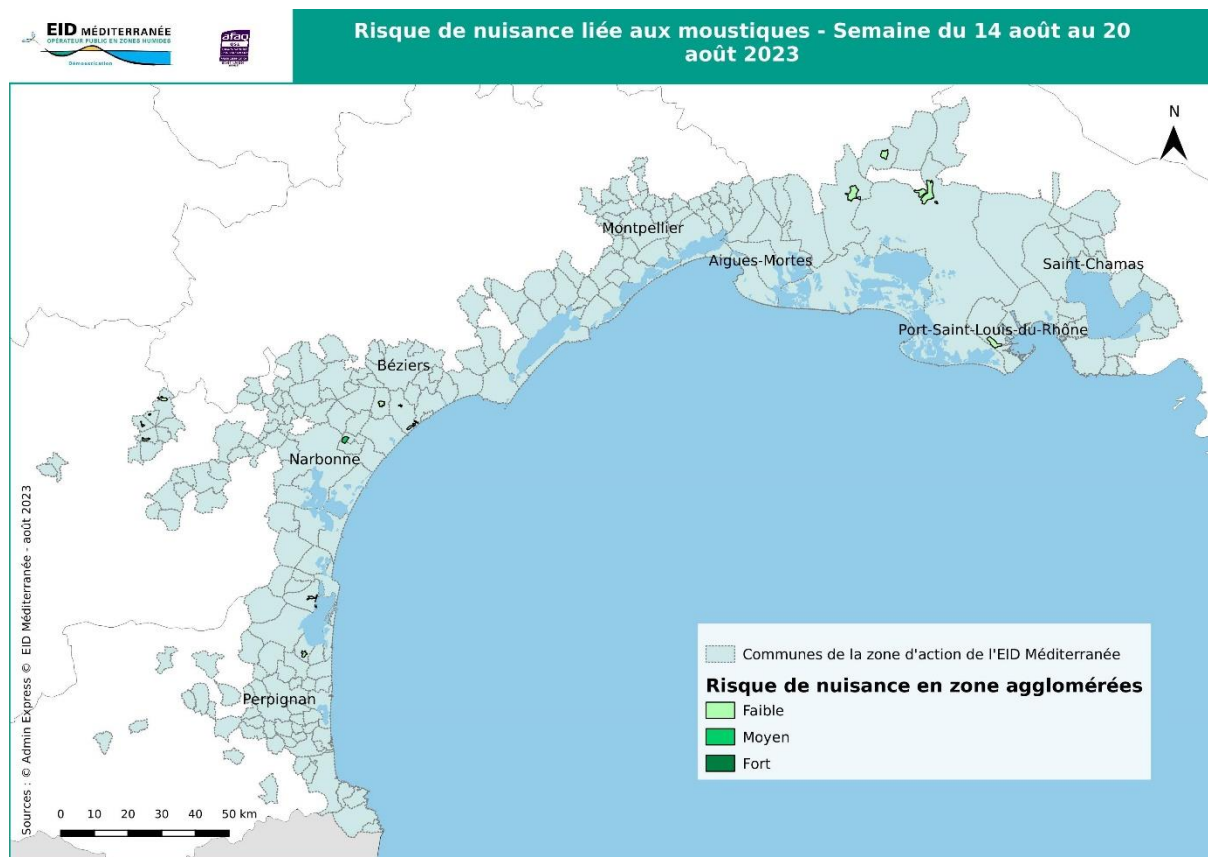


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 7 au 13 août 2023



Au cours de la semaine du 7 août 2023 :

Le niveau des populations d'*Aedes Caspius* reste faible à nul autour des zones humides naturelles. En l'absence de précipitations, ce sont quelques secteurs irrigués qui requièrent le plus d'interventions et peuvent ponctuellement occasionner à certains endroits par effet de cumul, un ressenti de nuisance.

410 ha ont été traités toutes zones humides confondues. 2023 reste une année très basse au regard de la moyenne des 5 dernières années, avec un peu plus de 12500 ha traités depuis le début de l'année.

En ville, près de 47 600 gîtes à *Culex pipiens* ont été traités sur le domaine public, dans la moyenne haute des 5 dernières années.

A compter du 14 août 2023 :

Des risques de nuisances très localisées et ponctuelles liées aux moustiques ruraux à prévoir dès la tombée du vent autour de certaines zones intensément irriguées.

La vigilance de chacun reste de rigueur vis-à-vis du moustique-tigre.

Situation par département :

Bouches-du-Rhône : Les éclosions issues des irrigations sont à leur plus haut point d'intensité mais sont globalement bien maîtrisées. Pas de nuisances particulières relatives à *Aedes Caspius*.

Reprise d'une nuisance d'*Aedes Albopictus* à la faveur de la baisse du vent.

A noter une forte présence de chironomes sur le lido du Jaï et autour du Bolmon, entre Marignane et Chateauneuf.

Gard : Situation très calme et inchangée, très peu de moustiques sur la partie littorale, quelques nuisances très localisées aux abords des milieux irrigués sur les communes du nord de l'agence. Risque négligeable néanmoins pour les milieux urbains. Les irrigations se poursuivent avec une forte intensité dans les prairies de fauche, les prés à taureaux, auxquelles s'ajoutent la mise en eau des marais de chasse.

Hérault : Malgré un contrôle optimisé des irrigations, peu à peu le cumul habituel du résidu de moustiques adultes s'opère notamment au niveau des prairies de fauche proches de l'embouchure de l'Aude. Les communes les plus impactées sont Vendres et Lespignan.

Aude : Risque de nuisance faible à moyen concernant les zones agglomérées proches des plaines viticoles imputable aux résidus d'échec des traitements d'irrigations. La météo semble propice au déplacement du moustique durant toute la semaine.

Pyrénées-Orientales : Suite à des entrées maritimes, un traitement aérien a été réalisé vendredi 11 août principalement sur les communes de Salses Le Château et Fitou. Les résultats sont satisfaisants, néanmoins une nuisance résiduelle faible est possible. Du fort vent marin est annoncé pour les prochains jours ce qui engendrera de nouveaux traitements ruraux. Les traitements des avaloirs sur les communes de la zone d'action vont se poursuivre cette semaine. Les demandes d'interventions reçues concernent essentiellement le moustique-tigre.



